



CR CHSCT 17
Audioconférence
29/05/2020

Représentants de l'administration : M. Garnier (DDFIP), MME Gallois (SRE), M. Audoynaud (ENDLR).

Docteur Caron (MDP), MME Blaquart (ISST)

Représentante USD-FO : Isabelle Denis (Titulaire)

OS : CGT, CFDT et Solidaires Finances

Début à 08h30

Le plan de reprise de l'activité du Service des Retraites de l'Etat (SRE)

Mme Gallois passe en revue les sujets suivants :

Les missions du SRE : Préparer les départs en retraite et traiter les dossiers des pensions de reversion sur les différents sites : Nantes, Guérande et la Rochelle.

La situation du SRE : La quasi-totalité des agents a été placée dès le 16 mars en télétravail (160 agents) et un roulement en présentiel est assuré sur les 3 sites. Les agents sont équipés de PC adaptés avec un répertoire partagé et les 2 applicatifs métiers nécessaires à leurs fonctions. Un ou des groupes WhatsApp ont été créés pour que les nouveaux télétravailleurs soient formés par les anciens. Sachant qu'au 1^{er} janvier 2020, 88 agents étaient des télétravailleurs habituels à raison de 1 à 3 jours par semaine.

Question de MME Denis : Qu'en est-il d'une reprise en présentiel de l'ensemble des agents du SRE de la Rochelle ?

Mme Gallois répond qu'une reprise d'activité n'est pas adaptée mais que pour l'instant 1 agent est présent par bureau et qu'un retour progressif est envisagé bureau par bureau. Un questionnaire va être diffusé aux agents la semaine prochaine pour connaître leur ressenti, les difficultés qu'ils ont rencontrées. Un GT se tiendra le 19 juin.

Les OS ont demandé d'être destinataires de ce questionnaire et du retour sur expérience qui en découlera.



CR CHSCT 17
Audioconférence
29/05/2020

Le plan de reprise de l'activité de l'ENDLR

M. Audoinaud présente les différents documents envoyés aux membres du CHSCT : PRA ENDLR, annexe détaillée par service et situation recensée pour chaque poste. Le fait que le site soit un établissement de formation implique des particularités.

Les agents sont placés depuis le 16 mars sous différentes positions RH : présentiel pour les agents de la BGAS et du CNLT, ASA, Télétravail, garde d'enfant ...

Mesures prises : le nettoyage des locaux, l'entretien des climatiseurs, l'application de la distanciation physique, le respect des conditions sanitaires avec l'appui du CHSCT pour l'achat de gel, de gants, d'écrans paravirus pour la BGAS et le BDS.

Concernant les conditions organisationnelles : gestion courante du restaurant, quelques livraisons et interventions liées au chantier de la plateforme technique notamment ont eu lieu.

L'activité pédagogique a été réduite au strict nécessaire grâce à l'enseignement à distance pour le stage ACP2 et les marins chefs de quart. Les ACP2 devaient reprendre le 2 juin mais par principe de précaution le stage est reporté fin août. Le stage marins (8 stagiaires) est arrivé à la fin de la partie théorique et ils vont entamer leur partie pratique dès le 2 juin avec une programmation de sorties en mer. Un stage d'une vingtaine d'IPIS arrivera en juin.

MMES Caron, médecin de prévention (MDP) et Blanquart, ingénieure santé et sécurité au travail (ISST) font un point sur leur visite de l'ENDLR le 18 mai 2020. Elles ont émis un avis sur l'ensemble des bâtiments et des formations et des recommandations liées à la sécurité sanitaire. Des difficultés apparaissent concernant le TIR et la TPCI : contact physique, le non-respect des règles de distanciation physique.

Questions de M. Robert (CGT) : Quelle est la capacité d'accueil de l'ENDLR ?

M.Audoinaud répond qu'en temps normal elle est de 500 stagiaires, mais que si chaque stagiaire occupe une chambre individuelle elle se limite à 370 mais vu le contexte de la pandémie l'école ne peut accueillir que 270 agents (permanents et 180 stagiaires).

Question de MME Denis : Les ACP2 reprendront-ils le 31 août en session complète ou par branche d'activité ?

M.Audoinaud envisage 3 prévisions de stage. Un scénario optimiste avec l'ensemble de la session, un scénario pessimiste avec un dédoublement du stage voire un scénario sans accueil si confinement à nouveau.



CR CHSCT 17
Audioconférence
29/05/2020

Question de M. Robert (CGT) : Concernant le SCH, quid de la venue du logisticien et des mesures prises pour la couturière ?

Le directeur de l'ENDLR précise que ces deux sujets sont en attente pour le moment.

Intervention de MME Denis : Les agents de la BGAS qui sont restés opérationnels depuis le 16 mars ont dès le début adopté des gestes barrières, désinfectant après chaque utilisation les surfaces et équipements à usage collectif (claviers d'ordinateurs ou du système de vidéo-protection, petit électro-ménager ..). Outre la vétusté du bâtiment, avec des problèmes récurrents de toiture, de fuites d'eau, de mauvaises isolations phoniques et thermiques, ce qui fait défaut c'est un local social digne de ce nom avec un point d'eau, nécessaire, qui plus est, dans ce contexte de crise sanitaire où les agents doivent se laver les mains plusieurs fois par vacation.

Le docteur Caron affirme que ce problème devrait être traité car il date depuis plusieurs années et appuie les propos de MME Denis.

M. De Tinténac (CFDT) renforce cet état des lieux en précisant que le poste n'est pas adapté aux fonctions actuelles de la brigade. De même une douche serait souhaitable après une séance de sport ou de TPCI.

M. Audouynaud affirme que ce n'est pas à mettre au conditionnel et que ça mérite une amélioration de l'existant et que la marge de progrès sur certains équipements est possible et que cela va être fait.

M. Robert (CGT) se demande si le port du masque, comme l'indiquent les documents, sera obligatoire sur tout le site, à l'instar de ce qui se fait dans les écoles de l'Education Nationale.

MMES Caron et Blaquart précisent que ce sont les préconisations nationales et que les stagiaires sont des adultes, ce qui ne devrait pas poser de problème.

Point budgétaire

L'ensemble des OS valide à l'unanimité toutes les dépenses amendées par l'ENDLR pour l'achat de bornes distributrices de solution hydro-alcoolique à pied.

Les dépenses hors COVID 19 de fonctionnement, de travaux et de formation sont décalées pour le moment car non prioritaires.

Le président clos la séance en remerciant les membres du CHSCT et en indiquant qu'un nouveau point serait fait lors d'une prochaine séance programmée fin juin début juillet.